



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

UGAP

Question écrite n° 16880

Texte de la question

Mme Sylvie Andrieux attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie à propos de l'UGAP (Union des groupements d'achats publics). Cet établissement public industriel et commercial utilisait jusqu'à présent les marchés d'appel d'offres ou issus de procédures négociées pour sélectionner plusieurs fournisseurs, avec l'aval de leurs ministères de tutelle. Ces procédures permettaient d'obtenir les meilleures conditions et constituaient leur « outil de travail ». Ce mode opératoire devrait disparaître au 31 juillet 1998. Cette remise en cause laisse le personnel de l'UGAP (près de 1 000 personnes) dans l'expectative quant à la mission, au statut et l'avenir de cet établissement. Elle lui demande donc les mesures qui vont être prises pour pérenniser l'UGAP.

Texte de la réponse

Une procédure judiciaire en cours, concernant les achats de la direction des constructions navales de Toulon, a conduit à mettre en cause la régularité des procédures de passation de certains marchés de l'UGAP. Dès décembre dernier, le Gouvernement a demandé à l'Union, d'une part, la cessation immédiate de la passation des marchés selon des procédures susceptibles d'être critiquables au regard du code des marchés publics auquel cet établissement est soumis par son décret statutaire, d'autre part, la passation aussi rapide que possible de nouveaux marchés pour assurer l'approvisionnement des administrations et collectivités qui ont recours à ses services. L'Etat attend que l'UGAP, qui restera un établissement public, continue d'offrir, dans le plus strict respect des règles de droit, le meilleur service aux acheteurs publics. Un nouveau président, M. Olivier Bailly, vient d'être nommé et a pour mission d'élaborer rapidement, dans la concertation sociale et la transparence, un plan stratégique répondant à cet objectif et visant à créer les conditions d'une relance de l'activité afin de préserver au mieux l'emploi.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Andrieux](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16880

Rubrique : Marchés publics

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 1998, page 3847

Réponse publiée le : 17 août 1998, page 4587